

Elections conseils centraux
Scrutin du 14 au 16 octobre 2024
Mise à jour le 23/09/2024

Notion de "secteur"

Pour la CFVU et la CR, les électeurs sont répartis en fonction de leur composante d'inscription pour les usagers et leur composante d'exercice pour les personnels.

Secteur	Liste des composantes	
1	UFR Droit et Sciences sociales	IAE
	UFR Sciences économiques	IPAG
	SAFIRE	
2	UFR Lettres et Langues	Maison des Langues
	UFR Sciences Humaines et Arts	SCD (pour le rattachement des conservateurs)
	INSPE	
3	UFR Sciences Fondamentales et Appliquées	IUT Poitiers
	UFR Sciences du Sport	IUT Angoulême
	ENSI Poitiers	IRIAF / ENSAR
4	UFR Médecine pharmacie / Santé	

Répartition des personnels et étudiants dans les différents collèges et nb de sièges

Attention, en fonction du statut (fonctionnaire, contractuel, hébergé, usager, ...), l'inscription sur la liste électorale peut être subordonnée à une demande de la

CA	Collège	Définition	Commentaire	Sectorisé ?	Nb sièges
	A	Professeurs des universités et assimilés	Professeurs des universités, directeurs de recherche des EPST, Professeurs associés	Non sectorisé	8
	B	Autres enseignants-chercheurs et enseignants et assimilés et personnels scientifiques des bibliothèques	Maîtres de conférences, enseignants 2D et 1D, Chargés de recherche des EPST, personnels scientifiques des bibliothèques, MCF associés, ATER, lecteurs, Maîtres de langues, Doct. Contractuels, Chaire Professeur Junior	Non sectorisé	8
	BIATSS	Personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service	Personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service (Hors conservateurs), ITA titulaires des EPST	Non sectorisé	6
	Usagers	Etudiants en formation initiale et continue régulièrement inscrits	Etudiants en formation initiale et continue régulièrement inscrits ; auditeurs ;	Non sectorisé	6 titu. 6 suppl.

Elections conseils centraux
Scrutin du 14 au 16 octobre 2024
Mise à jour le 23/09/2024

CFVU	Collège	Définition	Commentaire	Sectorisé ?	Nb sièges
	A	Professeurs des universités, directeurs de recherche des EPST, personnels assimilés	Professeurs des universités, directeurs de recherche des EPST, Professeurs associés	Secteur 1	2
				Secteur 2	2
				Secteur 3	2
				Secteur 4	2
	B	Maîtres de conférences, enseignants 2D et 1D, Chargés de recherche des EPST, personnels scientifiques des bibliothèques, personnels assimilés	Maîtres de conférences, enseignants 2D et 1D, Chargés de recherche des EPST, personnels scientifiques des bibliothèques, MCF associés, ATER, lecteurs, Maîtres de langues, Doct. Contractuels, Chaire Professeur Junior	Secteurs 1 et 4	2
				Secteur 2	3
				Secteur 3	3
	BIATSS	Personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service (Hors conservateurs), personnels des EPST	Personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de service (Hors conservateurs), ITA titulaires des EPST	Non sectorisé	4
	Usagers	Etudiants en formation initiale et continue régulièrement inscrits ; auditeurs ;	Etudiants en formation initiale et continue régulièrement inscrits ; auditeurs ;	Secteur 1	3 titu. 3 suppl.
				Secteur 2	5 titu. 5 suppl.
				Secteur 3	5 titu. 5 suppl.
				Secteur 4	3 titu. 3 suppl.

Elections conseils centraux
Scrutin du 14 au 16 octobre 2024
Mise à jour le 23/09/2024

CR	Collège	Définition	Commentaire	Sectorisé ?	Nb sièges
	1°	Professeurs des universités et assimilés	Professeurs des universités, directeurs de recherche des EPST, Professeurs associés	Secteur 1	2
				Secteur 2	3
				Secteur 3	7
				Secteur 4	4
	2°	Personnels, ne relevant pas du collège 1, titulaires d'une HDR ou d'un doctorat d'état (pré-1984)	Tous personnels titulaires d'une HDR ou un doctorat d'état (avant 1984)	Secteur 1	1
				Secteurs 2 et 4	1
				Secteur 3	2
	3°	Personnels, ne relevant pas du collège 1 et 2, titulaires d'un doctorat (dont doctorat d'Etat post-1984)	Tous personnels titulaires d'un doctorat (à partir du décret de 1984) ou d'un diplôme de docteur-ingénieur ou d'un doctorat de 3ème cycle (avant 1984)	Secteur 1	1
				Secteur 2	2
				Secteur 3	2
				Secteur 4	1
	4°	Personnels enseignants chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels scientifiques des bibliothèques, ne relevant pas des collèges 1, 2 et 3	Dont docteurs d'université et thèse d'exercice	Non sectorisé	1
	5°	Personnels ingénieurs et techniciens (Hors 2° et 3°)	IGR, IGE, ASI, TECH de la filière ITRF	Non sectorisé	3
	6°	Autres personnels de bibliothèque, techniques, administratifs, sociaux et de service (hors 2°, 3°, 4°, 5°)	Personnels de IAENES, des bibliothèques, ADT de la filière ITRF, personnels médicaux sociaux.	Non sectorisé	2
	Usagers	Étudiants de 3 ^{ème} cycle en formation initiale et continue régulièrement inscrits	Doctorants	Secteur 1	1 titu. 1 suppl.
				Secteur 2	1 titu. 1 suppl.
				Secteur 3	1 titu. 1 suppl.
				Secteur 4	1 titu. 1 suppl.